

Werk

Titel: Le verbe "Naître" en gascon

Autor: Bourciez, E.

Ort: Erlangen

Jahr: 1907

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345572629_0023|log47

Kontakt/Contact

Digizeitschriften e.V.
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Le verbe „Naître“ en gascon.

Par

E. Bourciez à Bordeaux.

Dans le précieux *Atlas linguistique de la France* qui est en cours de publication, on ne rencontre point le verbe *naître*: du moins n'est-il pas à sa place alphabétique qui eût été entre le N° 894 (*nager*) et le N° 895 (*navette*). C'est donc vraisemblablement qu'il n'a pas été recueilli par MM. Gilliéron et Edmont, auxquels il serait fort injuste d'en faire un reproche, puisque aussi bien leur enquête ne pouvait pas tout embrasser. Cependant, comme d'autre part l'histoire de ce verbe offre un intérêt assez grand dans la zone gasconne¹⁾, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de donner à ce sujet quelques précisions.

Dans l'ensemble du domaine roman, c'est essentiellement, je crois, le verbe latin *nascēre*²⁾ qui sert aujourd'hui encore à rendre l'idée de „venir au monde, commencer d'être“. En Gascogne au contraire, si le mot n'a pas totalement disparu, son emploi s'est du moins restreint au cours des siècles dans de singulières proportions, et *neche* a eu à subir la concurrence d'un autre verbe *bade* ou *baze* (voir Mistral, s. v. *base*). D'une façon générale, et avant d'entrer dans le détail, nous pouvons dire qu'à l'ouest (c'est-à-dire en Béarn, dans la Bigorre et une partie de l'Armagnac, dans les Landes et le Bazadais, mais non dans le Bordelais) ce dernier mot est actuellement d'usage courant, tandis qu'ailleurs *neche* a été conservé.

* * *

1) Il va de soi que par „zone gasconne“ j'entends au sens linguistique le territoire compris entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. Il faut seulement y ajouter au sud-est le bassin du Salat et au nord, dans le département de la Gironde, l'espace compris entre la Garonne et la Dordogne.

2) La forme vulgaire *nascēre* (pour le classique *nasci*) se trouve déjà dans Caton, *De re rustica*, 151, 4.

Que ce verbe *bade* ou *baze* (et aussi *baye*, *baje*, comme nous le verrons plus loin) représente le latin *vadere*, voilà qui va de soi: mais il vaut la peine d'examiner un peu comment s'est faite l'évolution du sens. Les plus anciens textes gascons ne paraissent pas présenter trace de ce verbe; on ne le trouve point notamment dans ceux du Recueil de Luchaire, où je relève uniquement la formule *pels nads e pels a neixer* (p. 31) dans un document de 1260 rédigé à Bagnères-de-Bigorre (il est vrai que nous sommes ici à la limite où s'est précisément conservé *nascere*); puis aussi *nads e a neyse* (p. 80), dans une charte du Marsan de 1256, c'est-à-dire en plein pays où a prévalu depuis le type *vadere*. Il faut cependant que ce verbe *vadere* ait acquis dès une époque lointaine une importance spéciale dans la zone gasconne, car on s'expliquerait mal autrement les faits postérieurs. Tandis que dans le reste de la Gaule il fusionnait plus ou moins avec l'énigmatique **anare-alare*, lui prêtant certaines formes (*vado*, *vadis*, *vadit*, *vadunt*, *vade*, etc.) et constituant avec lui des paradigmes hybrides, — fait qui du reste n'est pas inconnu en Gascogne¹), — il faut bien admettre qu'il a conservé par ici une existence plus distincte que nulle part ailleurs. Il est certain par exemple qu'une périphrase future *vadere-habet* est ancienne. Je n'ose aller plus loin. Il est possible, mais non certain, qu'on ait eu de bonne heure un parfait **vaduit*, un participe **vadūtus*: le premier aurait dû aboutir, semble-t-il, à **bago* dont je ne vois pas trace, mais il a pu être influencé par le second, qui était prédestiné à jouer un grand rôle, étant donné qu'en Gascogne *natus-nata* avait assumé déjà très anciennement les fonctions d'un pronom indéfini²).

Quoi qu'il en soit, le fait est que *vadere* a conservé ici une pleine individualité. Mais quel sens a-t-il eu à l'origine? Probablement celui du composé *evadere*, qui en latin classique (*Quos judicabat non posse oratores evadere*. Cic. de orat., 1, 28) était déjà à peu près synonyme de *fieri* „devenir“. Du moins c'est avec cette valeur que nous le rencontrons au XV^e siècle dans les Récits d'Histoire Sainte: *Lo maeste bado irat* (II, p. 32), et aussi dans la phrase: *Bado malau*, tirée des Rôles de l'armée de Gaston Phébus (p. 59). De là on a pu passer par une transition facile au sens de „croître, pousser“ appliqué surtout aux plantes, et c'est ce que je trouve en effet par exemple dans le Livre Noir de Dax, qui est aussi du XV^e siècle: *E los fruytz qui bayran*

1) Sur ce point voir mon étude *La Conjugaison gasconne*, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, année 1890, p. 204.

2) Sur ce point voir mon étude *Les mots espagnols comparés aux mots gascons*, dans le *Bulletin Hispanique*, année 1901, p. 323.

damoreran deius la obligation deu diit tornedot (édit. Abbadie, Coutumier § 584, p. 127), où nous avons un futur *bayran* de formation ancienne, comme je le disais, et représentant exactement *vadère-habent*. Lespy (Diction., s. v. *bade*) cite de son côté un conditionnel *bayré* et la phrase: *Los fruutz que Diu dare a bader*, d'après des pièces d'archives d'origine béarnaise, mais dont il n'indique pas la date exacte.

Insensiblement, l'idée de croître entraînant celle du point initial de la croissance, on en est arrivé au sens de „naître, venir à la lumière“. C'est donc vers la fin du moyen âge seulement que cette spécialisation paraît s'être produite: et d'ailleurs le sens nouveau n'a point évincé celui de „croître“, car c'est bien avec cette valeur qu'Arnaud de Salette, en 1583, a dit dans sa traduction des Psaumes: *Caï que lous brocs . . . sian romputz — Avantz que d'estaa mes badutz* (Ps. 58, 6). Le sens même tout général de „devenir“ n'avait pas disparu non plus, car nous le retrouvons encore bien plus tard dans les chansons de Despourrins: *De tu pensey bade hoï* (Cansou IX, 4; *Poésies Béarn.* de 1827, p. 19). Est-ce dans le Béarn proprement dit que s'est développé tout d'abord le sens moderne, et de là qu'ensuite il a rayonné dans le reste de la Gascogne? Le fait est possible, car c'est dans cette région en tout cas que le verbe s'est annexé la famille de dérivés la plus nombreuse, des participes substantivés comme *badude*, *badence* (naissance), et jusqu'à un adjectif *badiu* (*gouyat badiu*, enfant qui pousse avec vigueur; *arrame badibe*, branche qui croît). Mais il est sûr d'autre part que, même là, le concurrent originel *nache* n'a pas cédé tout de suite le terrain, et la littérature des Noëls en fait foi¹⁾. Relativement à la lutte des deux mots dans d'autres régions, je remarquerai seulement qu'au XVI^e siècle le vieux poète de Lectoure Pey de Garros ne paraît connaître encore que *naysse*²⁾. Pendant le XVII^e siècle au contraire, Dastros qui écrivait à Saint-Clar et presque aux confins de la zone gasconne, s'est assez fréquemment servi de *baze*³⁾. Mais vers la même époque G. Bédout qui était d'Auch, s'il se sert une fois de ce terme dans un Noël (*Oustau oun Jesus sort de baze. Lou Parterre,*

1) Voir Lespy-Raymond, Dictionnaire Béarn., s. v. *naxe*.

2) Ainsi je relève dans les Psaumes *naixensa* (Ps. 22, édit. A. Durrieux, I, p. 196) et *la gent naixedera* (ib., p. 200). Dans les Poésies, le parfait *nascoc* (Egl. 5, II, p. 114) et l'expression *lo frut en mon cazau nascut* (Egl. 6, II, p. 132).

3) Mistral en cite plusieurs exemples (Tresor, s. v. *base*). Voici l'identification de quelques passages: *Lous auzéts é la benesoun . . . que jout'héou coua, que jout'héou base* (Plaidoyer des Eléments, II, 683, édit. Tross, I, p. 112). — *Que s'es prumé basut* (ib., I, 187, I, p. 70). Cf. encore Plaidoyer, III, 180 (I, p. 126), etc.

Romanische Forschungen XXIII. 1.

édit. de 1850, p. 57), emploie pourtant ordinairement *neche*. Naturellement, c'est aussi ce dernier mot que semble seul connaître Guillaume Ader, qui était de la région de Lombez¹⁾. Il serait superflu d'alléguer des exemples plus modernes: nous allons examiner maintenant la répartition actuelle des mots en Gascogne, et voir tout le terrain qu'a gagné *bade*.

* * *

Il faut avant tout déterminer l'aire géographique où les formes issues de *vadère* règnent aujourd'hui sans conteste, c'est-à-dire sont employées couramment au sens de „naître“. Je vais essayer de la circonscrire en partant du point où la vallée d'Ossau vient déboucher sur le gave de Pau, et je me contenterai d'énumérer les derniers chefs-lieux de cantons où, soit du côté de l'Est, soit du côté du nord ensuite, se montre le type *vadère*²⁾. Ce sont d'abord dans les HAUTES-PYRÉNÉES Saint-Pé, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Tournay, Trie; dans le GERS Miélan, Montesquiou, Jégun, Fleurance, Saint-Clar, Miradoux; dans le LOT-ET-GARONNE Astaffort, La Plume, Lavardac, Damazan, Tonneins, Le Mas-d'Agenais, Meilhan; dans la GIRONDE Auros, Langon, Villandraut, Saint-Symphorien; enfin, au nord des LANDES Sore, Pissos, Parentis. Les points que j'indique sont suffisamment rapprochés pour qu'en les reliant entre eux on voie se dessiner sur une carte la ligne en question; il serait inutile ou même dangereux de viser, par une énumération de communes, je suppose, à plus de précision, étant donné, surtout quand il s'agit d'un fait lexicographique, que l'usage est toujours à la limite un peu flottant et partagé.

Nous pouvons donc poser que dans le territoire enveloppé par cette ligne, puis limité d'autre part par l'Océan et la frontière basque, le type *vadère* est absolument dominant aujourd'hui. Dans le reste de la zone gasconne, c'est-à-dire au sud-est, à l'est, et au nord-ouest, on continue à se servir de *nascère*. Je ne veux qu'indiquer sommairement les formes revêtues par ce dernier mot. Dans les hautes vallées du sud de la Bigorre, à Argelès, à Aucun, à Luz, à Campan, nous trou-

1) Ainsi je relève dans l'édit. Vignaux et Jeanroy: *neche* (Catounet, 45, 1), *nescut* (Gentilome, IV, v. 2316).

2) Les délimitations que je donne ici et dans la suite de cette notice se fondent en grande partie sur l'enquête que j'ai dirigée en 1895, et dont les résultats sont consignés dans les dix-sept volumes manuscrits du *Recueil des idiomes de la région Gasconne*. J'ai d'ailleurs, dans une certaine mesure, vérifié les faits par moi-même ou à l'aide de correspondants.

vons d'abord *nache* [phon. *n̥ʃ̥ʃ̥*]¹⁾; et ç'a été là aussi la forme littéraire longtemps usitée en Béarn, mais sortie à présent, je le répète, de l'usage populaire. Partout ailleurs à l'Est, nous rencontrons *neche* [*n̥ʃ̥ʃ̥* ou *n̥ʃ̥ʃ̥*]; sauf cependant dans le Couserans où l'on dit plutôt *neyche* [*n̥ʃ̥ʃ̥*], puis dans la Gascogne qui confine à Toulouse et dans une partie de la Lomagne où l'on dit *naysse* [*n̥ʃ̥ʃ̥*]. Dans le Bordelais enfin nous retrouvons *neche* [*n̥ʃ̥ʃ̥*], puis *neyche* [*n̥ʃ̥ʃ̥*] entre la Garonne et la Dordogne.

Mais il faut aussi, sans plus tarder, revenir sur une particularité curieuse, et qui paraît en désaccord avec la répartition géographique du type *vadère* telle que je l'ai tracée. A la pointe de Grave, c'est-à-dire au nord du Médoc, on retrouve l'usage de *bade* avec le sens de „naître“ dans tout le canton de Saint-Vivien, dans la majeure partie de celui de Lesparre, et même un peu plus bas à Vertheuil (canton de Pauillac). D'où vient le mot dans cette région, — qui par ailleurs présente déjà tant d'intéressants problèmes dialectologiques, — et y est-il complètement isolé? Je ne le pense pas. En examinant les choses d'un peu près, je remarque qu'à l'est du Médoc, sur les bords de la Gironde, le type *neche* (ou *neyche*) est usité sans exception, et c'est bien celui de Bordeaux; je ne me rappelle pas en avoir jamais rencontré d'autre dans aucun texte vraiment bordelais²⁾. Au contraire dans la région solitaire et sauvage du Médoc, du côté des forêts de pins et des étangs qui bordent à l'ouest l'Océan, je retrouve çà et là des traces sporadiques de *bade*: ainsi à Hourtin (c. de Saint-Laurent), à Lacanau, Saumos, Le Temple (c. de Castelnau), et de même au nord du bassin d'Arcachon, à Lège, Arès, Andernos (c. d'Audenge). Il est vrai que dans le reste de cette contrée à Audenge par exemple, et dans tout le canton de la Teste, c'est de *neche* [*n̥ʃ̥ʃ̥*] qu'on se sert: il y a donc solution de continuité actuellement. Mais il se peut que le type du Bordelais se soit imposé par là à une époque relativement récente, et il semble même probable qu'autrefois *bade* se sera propagé dans la région des Landes tout le long de la mer, et jusqu'à la pointe

1) Conformément à cela le poète Miquèu Camélat, qui est d'Arrens près d'Aucun, dit: *Et Diu dera bita de nascut adès* (Et Piupiu dera me Laguta, p. 91), dans son premier recueil écrit en idiome local. Un peu plus tard, ayant adopté le type de langage béarnais, il a écrit: *Badou ue hilhote* (Béline, III, p. 104).

2) Dans un Noël bordelais, qui doit avoir été composé entre 1600 et 1638, et qui est rapporté dans la Chronique de Gauffreteau (t. II, p. 260), je trouve à vrai dire à côté de *naischense* l'expression *au mounde bai* (str. 8). Mais ici le verbe est pris simplement au sens de „vient“, et d'ailleurs la provenance des Noëls si facilement colportés reste toujours un peu suspecte.

de Grave: de cette propagation nous ne relevons plus aujourd'hui que les étapes un peu discontinues.

* * *

J'ai indiqué l'étendue de l'aire géographique que recouvrent actuellement les formes issues de *vadère*: mais ces formes quelles sont-elles, et quelle est leur répartition?

Elles sont au nombre de quatre: 1° *bade*; 2° *baze*; 3° *baye*; 4° *baje*. Occupons-nous d'abord des deux dernières qui au fond n'en constituent qu'une, et dont on peut dire en gros que ce sont celles du nord de la Bigorre et du sud de l'Armagnac.

Leur territoire peut être délimité à l'aide d'une ligne qu'on fera passer à la lisière est du département des BASSES-PYRÉNÉES par Lembeye, Montaner; dans les HAUTES-PYRÉNÉES par Ossun, Lourdes, Bagnères, Tournay, Trie; dans le GERS par Miélan, Montesquiou, Aignan, Plaisance; et de nouveau enfin dans les HAUTES-PYRÉNÉES par Castelnau-Rivière-Basse et Maubourguet. On obtient ainsi une sorte d'ellipse dont la partie inférieure est occupée par *baye*¹⁾, et la partie supérieure (celle du GERS et des cantons de Castelnau et Maubourguet) par *baje*.

La forme primitive est certainement *baye*, dont *baje* n'est qu'une sorte d'adaptation phonétique, conforme à la prononciation du sud de l'Armagnac. Mais d'où provient *baye* lui-même? Il est évident qu'il n'est pas une forme originelle: c'est un infinitif qui a dû être refait à un moment donné sur les formes du futur telles que *bayran* dont j'ai cité plus haut un exemple ancien, et qui est, lui, le représentant régulier de *vadère-habent*. Je n'ai malheureusement trouvé jusqu'ici dans les textes aucun point de repère qui me permette de préciser un peu l'époque à laquelle ont commencé les reformatations de ce genre. Mais ce qui est certain, c'est qu'elles ne se bornent pas à *baye*; elles s'appliquent aussi à des infinitifs comme *creye*, *beye* (pour *credère*, *vidère*), etc.²⁾,

1) C'est de cette forme naturellement que se servent les poètes de la région. Ainsi Nabaillet [Dr Dejeanne] qui est de Bagnères écrira dans sa traduction des Fables de La Fontaine: *Soy bayut esto anado* (Le Loup et l'Agneau, p. 87). A Gerde qui est tout près de Bagnères, Philadelpho [M^{me} Riquier] dit de même: *E quand sere baiut en de plagnos* (Chansons d'Azur, II, p. 14). Cf. dans ses *Brumos d'Autouno* les formes *caye*, *baye*, p. 1; *cayudo*, p. 17; *créye*, p. 25, etc.

2) On doit aussi, pour la reformation de ces infinitifs, faire entrer en ligne de compte l'influence de 1 sg. indic. pr. *bey* (= *video*), *crey* (= **credio*) et du subjonctif *beya* (= *videam*) qui étaient réguliers. Il est possible que l'évolution de *vadère* s'en soit également ressentie.

que nous trouvons non seulement en Bigorre, mais beaucoup plus à l'est, dans le pays d'Aure, dans le Comminges et le Nébouzan, jusqu'à Aspet, Salies-du-Salat, Saint-Gaudens, — c'est-à-dire dans toute une région où la persistance du type *nascère* ne nous permet pas d'entrevoir comment y eût évolué *vadère*. Ce qui est assez notable encore c'est qu'à *creye* et *beye* ne correspondent pas dans le sud de l'Armagnac, comme on aurait le droit de s'y attendre, des infinitifs **creje* et **beje*: c'est des formes *creze* et *baze* qu'on continue à se servir par là.

* * *

Restent les deux formes les plus répandues — et celles-là primitives en un sens — *bade* et *baze*, dont je dois indiquer la répartition, la première étant à l'ouest celle du Béarn et des Landes maritimes, tandis que l'autre est celle de l'Armagnac et du Bazadais. Je vais tracer du reste la ligne approximative qui sépare les deux régions, en allant du sud au nord, et en partant des environs de Lembeye (où commence la zone de *baye* précédemment délimitée). On trouve la forme *bade* dans les BASSES-PYRÉNÉES à Thèze et à Arthez; dans les LANDES à Hagetmau et à Saint-Sever; puis la ligne passe entre Tartas (*bade*) et Mont-de-Marsan (*baze*), entre Morcenx (*bade*) et Labrit (*baze*); on gagne de là Sabres et Sore qui ont *bade*.

Remarquons d'ailleurs que l'opposition entre *bade* et *baze* nous reporte à un des traits fondamentaux de la phonétique gasconne, si fondamental qu'on peut s'étonner qu'il n'ait jamais été mieux mis en relief¹). Tandis que le *d* intervocalique a passé dans tout le midi de la Gaule à une fricative sonore interdentale, puis de là à *z* (et le premier de ces changements remonte haut, vraisemblablement à l'époque de l'Empire romain, comme le montre l'opposition entre le provençal *suzar* et *mudar*), ce même *d* est resté intact dans une partie du Sud-Ouest. La question est trop complexe pour que j'en aborde ici le détail²). Cependant comme dans le cas du verbe *bade*, soit au sud (à cause de la diffusion de *baye* et de *neche*), soit au nord (à cause également de la diffusion de *neche* dans le Bordelais), les faits nous sont en quelque sorte masqués, je vais au moins prendre un autre mot qui

1) Le fait par exemple semble avoir jadis échappé à M. Luchaire, et M. Meyer-Lübke n'en dit rien non plus dans sa Grammaire. Depuis, M. Zauner l'a relevé (*Zur Lautgeschichte des Aquitanischen*, § 14), mais les indications topographiques qu'il donne sont insuffisantes. Cf. aussi la brève mention faite par Grandgent, *Old Provençal*, p. 49.

2) Voir les observations que j'ai présentées à ce sujet dans la *Revue Critique*, année 1898, I, p. 509.

nous permettra de mieux constater quelle est-actuellement la portion de la zone gasconne où *d* intervocalique conserve un son explosif.

Prenons, je suppose, l'infinitif latin *sudare*: il est représenté en Gascogne soit par *suda*, soit par *suza*. Or voici en allant du sud-est au nord-ouest les derniers chefs-lieux de cantons où je rencontre la forme *suda*. Ce sont d'abord dans l'ARIÈGE Castillon; dans la HAUTE-GARONNE Salies, Saint-Martory, Cazères, Rieux, Le Fousseret, Boulogne, Montréjeau; dans les HAUTES-PYRÉNÉES Labarthe, Bagnères-de-Bigorre, Ossun; dans les BASSES-PYRÉNÉES Montaner, Thèze, Arthez; dans les LANDES Hagetmau, Saint-Sever, Labrit, Sore; dans la GIRONDE Belin, Podensac, Targon, Créon, Le Carbon-Blanc, Saint-André-de-Cubzac. Voici d'autre part, en partant de la même région et en suivant la même direction les premiers chefs-lieux de cantons où apparaît la forme *suza*. Ce sont dans l'ARIÈGE Oust, Saint-Girons, Saint-Lizier, Sainte-Croix; dans la HAUTE-GARONNE Montesquieu-Volvestre, Carbonne, Rieumes, l'Isle-en-Dodon; dans les HAUTES-PYRÉNÉES Castelnau-Magnoac, Lannemezan, Tournay, Tarbes, Vic-de-Bigorre; dans les BASSES-PYRÉNÉES Lembeye, Garlin, Arzacq; dans les LANDES Geaune, Grenade, Mont-de-Marsan, Roquefort; dans la GIRONDE enfin Captieux, Saint-Symphorien, Villandraut, Langon, Cadillac, Sauveterre, Branne, Libourne, Fronsac.

Si l'on veut bien se donner la peine de suivre sur une carte les deux lignes que je viens de tracer, on les verra se développer à peu près parallèlement. C'est dans l'étroit espace laissé entre deux qu'il y aurait lieu de chercher les points exacts où actuellement le *d* latin intervocalique conserve un son explosif: j'ai seulement jalonné le terrain. Encore est-il juste d'ajouter que, dans cette bande intermédiaire, l'usage ne laisse pas d'être un peu indécis, et qu'on y rencontre aussi des localités où la dentale en est à l'étape fricative du *th* doux anglais¹⁾. C'est donc en somme tout le long des Pyrénées depuis Castillon, puis en Béarn, et dans la partie de la zone qui borde à l'ouest l'Océan, englobant Bayonne, Dax, Bordeaux, que le son primitif est resté intact.

* * *

Je n'ai plus qu'à donner brièvement quelques indications sur la valeur qu'ont les voyelles du gascon *bade* (ou *baze*, *baye*, *baje*). Et je noterai tout d'abord que l'*a* accentué y est uniformément un *a* palatal et bref.

1) Un de mes anciens élèves, M. G. Millardet, doit publier bientôt les résultats d'une enquête minutieuse faite sur place dans le Marsan et l'Albret: pour ces régions, le point que j'indique et bien d'autres seront alors complètement élucidés.

Quant à la finale, elle est un $\check{e}$ (fermé et très bref) dans la majeure partie de la zone gasconne, ainsi dans l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Gers, les Hautes-Pyrénées. Il en est encore de même dans les Basses-Pyrénées: toutefois il y a par là des localités où le son de cette finale est particulièrement faible, presque ϵ , notamment à Aramits, Arthez, Orthez. On a nettement ϵ en se rapprochant de l'embouchure de l'Adour, à Bidache, à Bayonne; et il en est de même pour tout le département des Landes¹⁾, sauf dans une partie de la Chalosse (*badē* à Peyrehorade, Mugron, Amou, *bazē* à Geaune) et à la lisière est, du côté de Gabarret. La Gironde présente *badē* à la pointe du Médoc; *bazē* seulement à Auros et à Bazas, car le reste du Bazadais a plutôt *bazε*, y compris Houeillès, Bouglon et Le Mas-d'Agenais qui se trouvent dans le Lot-et-Garonne.

Je ne veux point insister non plus sur la conjugaison moderne du verbe: on en trouvera les éléments indiqués avec une précision suffisante dans le Trésor du Félibrige (s. v. *base*). Il faut ajouter seulement que cette conjugaison se conforme au radical de *baye* dans la région décrite plus haut, et aussi qu'en Béarn, à côté de 3 sg. indic. pr. *bad*, paraît encore exister *bait*: on trouve cette forme notamment dans certains Noëls²⁾.

1) J'ajouterai que cet ϵ final a sporadiquement dans les Landes une tendance à s'effacer complètement, tandis qu'au nord-ouest du département, par exemple à Pissos et à Parentis-en-Born, il se renforce au contraire eu $\check{e}$.

2) Ainsi à la p. 30 des *Cantiques Gascons* (Pau, Vignancour, 1818): *Diu bait per nous sauba*, etc.

